

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Utilisation: Produit chimique pour la construction

Raison Sociale: ACM Technologies

Adresse: 52, rue d'Emerainville – 77183 Croissy-Beaubourg.

Téléphone : 01.60.24.67.22. Fax : 01.60.09.53.10. e-mail : acm.technologies@wanadoo.fr

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Dangers possibles : (conforme à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Risque de lésions oculaires graves.

3. Composition / Information sur les composants

Caractérisation chimique

Préparation à base de : mortier de ciment modifié

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

ciment Portland, < 2ppm Cr VI

Teneur (W/W): >= 35 % - <= 50 %

Numéro CAS: 65997-15-1

Numéro-CE: 266-043-4

Symbole(s) de danger: Xi

Phrase(s)-R: 37/38, 41

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers Secours

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Après inhalation des poussières: Repos, air frais. En cas de malaises : Consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures individuelles de prévention:

Éviter la formation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures de protection de l'environnement:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Ramasser par un moyen mécanique.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Éviter la formation de poussières. Le ciment contenu dans ce produit réagit de manière alcaline au contact de l'eau ou de l'humidité. Cela peut entraîner une importante irritation de la peau ou des membranes muqueuses. L'humidité de la peau ou des muqueuses est suffisante pour déclencher cette réaction. Il faut donc éviter tout contact direct prolongé avec le produit sec. Éviter l'inspiration de poussière. Éviter le contact cutané. Lorsque l'on transvide les sacs dans l'équipement, il faut le faire dans la direction du vent et éviter les pertes autant que possible. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

65997-15-1: ciment Portland, produits chimiques

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. (Filtre à particules EN 143 type P1)

Protection des mains:

Gants en coton renforcés de nitrile (ex. EN 388,374)

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition. Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'inspiration de poussière. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: poudre

Couleur: gris

Odeur: inodore

Valeur du pH: env. > 12 (eau, 100 g/l, env. 25 °C)

Point d'ébullition: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

Pression de vapeur: non applicable

Densité: 1,8 g/cm³

Miscibilité avec l'eau: miscible

Teneur en solide: 100 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Réactions dangereuses:

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Expériences chez l'homme

Données expérimentales/calculées:

Lors d'une application dans le respect des préconisations, aucune séquelle n'est connue.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Pas de données disponibles sur la toxicité aquatique.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Code de déchet: 01 04 07☒ déchets contenant des substances dangereuses provenant de la transformation physique et chimique des minéraux non métallifères

Emballage non nettoyé:

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADNR Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Sea transport

IMDG Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Air transport

IATA/ICAO Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations'):

Symbole(s) de danger

Xi Irritant.

Phrase(s)-R

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Autres prescriptions

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 8

16. Autres informations

Du fait du rachat de Degussa Construction Chemicals par le groupe BASF, toutes les Fiches de Données de Sécurité ont été réévaluées sur la base d'informations consolidées. Cela a pu conduire à des changements significatifs de nos Fiches de Données de Sécurité. Si vous aviez des questions concernant ces changements, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée en section 1.

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

Xi Irritant.

37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les

données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données

figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que

tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.